

Questions - réponses / Diplômes

Comment faire ma demande de diplôme ?

Votre demande de diplôme [peut se faire directement en ligne](#).

Si l'accès au diplôme a nécessité un dossier de candidature, vous devez faire votre demande de diplôme directement auprès de l'équipe pédagogique.

Où en est ma demande de diplôme ?

Vous pouvez suivre l'état de votre demande sur [notre plateforme en ligne](#). Le délai moyen est de 4 mois à partir du moment où votre dossier est **complet**.

Puis-je demander un duplicata de diplôme ?

La [demande de duplicata](#) de votre diplôme, peut être établie si le document original a été détruit, perdu ou volé. Quelle que soit l'origine de la perte ou de la destruction, vous devez présenter toutes les pièces justificatives officielles permettant de vérifier la validité de la demande. **La mention "duplicata" apparaîtra sur le diplôme.**

Puis-je obtenir une attestation de réussite au M1 ?

Vous pouvez faire votre demande d'attestation en nous envoyant un message à contact_paris@lecnam.net. Veuillez noter que le M1 n'est pas un diplôme.

Comment obtenir une attestation ou un relevé de notes ?

Vous pouvez télécharger ces documents sur [votre portail élève](#).

<https://www.cnam-paris.fr/questions-reponses/questions-reponses-diplomes-978745.kjsp?RH=FAQ>